



**Communiqué de presse
Angers, 6 février 2019**

Phase IV des pôles de compétitivité : le Pôle Mondial du Végétal* de CÉREALES VALLEE-NUTRAVITA et VEGEPOLYS retenu par l'Etat pour la période 2019-2022

Le Premier Ministre Edouard Philippe a annoncé ce jour par voie de communiqué de presse la liste des 56 pôles retenus pour la phase IV des Pôles de compétitivité. Le projet de Pôle Mondial du Végétal* né de la fusion des Pôles CÉREALES VALLÉE-NUTRAVITA et VEGEPOLYS est labellisé pour la période 2019-2022.

Le 19 octobre 2018, CÉREALES VALLÉE-NUTRAVITA et VEGEPOLYS ont déposé une candidature commune à l'appel à projets de la phase IV des pôles de compétitivité (*voir communiqué du 19 octobre 2018*). Ce projet ambitieux a donc retenu l'attention de l'Etat qui vient de confirmer la labellisation du Pôle Mondial du Végétal (« PMV »)*. Ce projet a bénéficié du soutien appuyé des quatre régions concernées (Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes) qui ont vu dans ce projet l'occasion de valoriser leurs expertises végétales.

Ce projet a également reçu un accueil très favorable de la part des adhérents des deux Pôles, qui voient une opportunité de créer des synergies entre les acteurs des grandes cultures et ceux du végétal spécialisé pour des agricultures plus compétitives, plus qualitatives, respectueuses de l'environnement et de la santé.

Pour Yves GIDOIN, Président de VEGEPOLYS : « *Nous sommes très heureux de cette labellisation qui vient confirmer la pertinence de notre projet pour l'Etat mais aussi pour nos adhérents. Les Pôles de compétitivité qui ont répondu à la demande de l'Etat en fusionnant sont peu nombreux et nous en faisons partie. Nous sommes très fiers d'avoir relevé ce défi pour transformer cette opportunité en un projet qui s'inscrit dans la durée. C'est important pour nos adhérents qui vont désormais bénéficier de nouveaux leviers d'innovation pour répondre à des appels à projets nationaux et européens.* »

Pour Pascal VIGUIER, Président de CÉREALES VALLEE-NUTRAVITA : « *Le secteur du végétal est un secteur en pleine croissance, qui doit prendre en compte de nombreux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. En labellisant notre projet, l'Etat reconnaît que notre Pôle est le plus à même de relever ces défis grâce aux compétences que nous fédérons et à notre savoir-faire. Les équipes de chacun des deux Pôles sont d'ores et déjà tournées vers l'avenir et travaillent ardemment pour que ce projet prenne forme dans les prochains mois. Les Assemblées Générales des deux Pôles qui se tiendront à la fin du premier semestre 2019 rendront effectif ce nouveau Pôle mondial du Végétal.* »

Les deux pôles sont déjà en train de préparer cette fusion en organisant une nouvelle gouvernance tenant compte des territoires et des filières, en structurant une équipe au plus proche des adhérents, en consolidant son offre de services et en concevant une nouvelle identité. Ces éléments seront présentés lors des assemblées générales en juin 2019.

A propos du nouveau Pôle

Ce pôle totalise plus de 750 projets collaboratifs innovants, pour un total de 2,2 Md€ d'investissement en R&D. Ce projet permet d'avoir un véritable poids sur les politiques nationales et européennes.

A travers ce projet, le nouveau pôle se déploie sur quatre régions françaises : Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes. Pour rester au plus près des adhérents et des porteurs de projets, le Pôle s'appuiera **sur un maillage territorial complet** : un siège à Angers, deux agences, à Angers et à Clermont-Ferrand, et des antennes régionales à Saint-Pol de Léon, Orléans et Lyon ainsi que des bureaux à Nantes et à Rennes.

Pour faire avancer ces recherches à l'échelle internationale et exporter son savoir-faire, le pôle de compétitivité mondial du Végétal, s'appuiera sur ses réseaux de partenaires, tel que le Plant InterCluster et deux bureaux, en Chine et en Amérique du Sud.

Le pôle mondial du végétal pour des agricultures plus compétitives, plus qualitatives, respectueuses de l'environnement et de la santé.

Dans le monde, la demande végétale est en croissance du fait de l'augmentation de la population mondiale, de la croissance des productions animales dans certaines zones. Elle est aussi tirée par les secteurs de la nutrition, de la santé ou encore du bien-être, sans oublier les industriels qui recherchent des alternatives aux produits issus du pétrole à travers des produits biosourcés. En France, les productions végétales représentaient en 2017 41 Md€ de chiffre d'affaires (source Agreste) et constituaient l'essentiel de l'excédent de 3 Md€ de productions agricoles brutes. Par ailleurs, elles sont globalement très pourvoyeuses d'emplois avec plus de 300 000 ETP dans les exploitations agricoles végétales sur 700 000 ETP en tout. L'industrie de transformation alimentaire végétale cumule un chiffre d'affaires de près de 40 Mds d'€ pour plus de 100 000 emplois (Agreste 2017).

Au sein du Pôle de compétitivité mondial, CÉRÉALES VALLÉE-NUTRAVITA et VEGEPOLYS consolideront leurs compétences pour développer **7 axes d'innovation** qui feront l'objet de recherches collaboratives :

- 3 axes pour une production végétale compétitive, de qualité, respectueuse de l'environnement, de la santé des consommateurs et des producteurs : Innovation variétale et performance des semences et des plants ; Santé du végétal ; Nouvelles technologies et pratiques pour les systèmes de production ;
- 4 axes pour le développement des usages alimentaires et non alimentaires des végétaux pour gagner qualité, praticité, services, naturalité : Végétal pour l'alimentation animale et humaine ; pour la nutrition prévention santé, pour le bien-être, la santé et la cosmétique ; les agromatériaux et biotransformation du végétal ; le végétal urbain.

** Nom en cours de sélection*

Le Pôle Mondial du Végétal* en chiffres

520 adhérents

750 projets collaboratifs labellisés

2,2 milliards d'euros d'investissement R&D

4 régions françaises : Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes

28 collaborateurs

A propos de CÉRÉALES VALLÉE-NUTRAVITA www.cereales-vallee.org

A propos de VEGEPOLYS www.vegepolys.eu

Contacts presse :

CEREALES VALLEE-NUTRAVITA

Claire-Marie SONNIER

04 73 33 71 94

claire-marie.sonnier@cereales-vallee.org

VEGEPOLYS

Emmanuelle Rousseau

02 41 72 11 42

emmanuelle.rousseau@vegepolys.eu